

DEC170827DR11

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

LA DELEGUEE REGIONALE PAR INTERIM

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 modifiée portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC170045DAJ du 18 janvier 2017 nommant Mme Karine ARGENTO aux fonctions de déléguée régionale par intérim de la circonscription Alpes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Florence PIAUD-DALLE, IR1 CNRS, Responsable du Service des Ressources Humaines, à l'effet de signer au nom de la déléguée régionale par intérim tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Florence PIAUD-DALLE, délégation est donnée aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à Monsieur Lionel MORARD, IE1 CNRS, responsable du Service Technique et Logistique.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 1^{er} mars 2017

La déléguée régionale par intérim
Karine ARGENTO



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61